

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 29 mars 2018

De 10h00 à 12h30 et 14h00 à 15h30

Salle Lutèce, 6ème étage, N°641 - 9 rue du Château Landon - Paris 10ème.

COMPTE RENDU

Participants : Jacky BAUDOIN - Tiphaine DAVID LE MAHIER (Kéolis) - Noël BILLARD - Sylvie TARGA - Gérard GIDON – Carine PLOUZENNEC-KAHIA - Philippe SAUNIER- Dominique THIERRY- Philippe CHEVROT.

Pouvoirs : Dominique BOUCARD - François MILENKOVIC

Invitées : Marjorie VUILLOD, Carine PLOUZENNEC – KAHIA

Absent: Patrick PETOT

INTRODUCTION :

Jacky BAUDOIN souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et donne lecture de l'Ordre du Jour suivant :

- 1 – Bilan d'Activité 2017- Vote
- 2 – Présentation des comptes de l'exercice 2017 et budget prévisionnel 2018 document remis sur table - Vote
- 3 – Plan d'action 2018
- 4 – Programmes thématiques de France Bénévolat, choix de 3 actions possibles– Vote.
- 5 Jury National « coups de pouce » – Vote.

Tous les documents utiles ont été envoyés aux membres du CA et sont remis sur table aux participants.

Jacky BAUDOIN précise que le quorum est atteint, le Conseil peut donc valablement délibérer.

1) **Bilan d'Activité 2017.**

Jacky Baudoin donne lecture et explicite l'ensemble des éléments constituant le bilan d'activité de l'exercice écoulé.

Il n'y a pas eu de changement au niveau de la gouvernance depuis le dernier Conseil d'Administration de novembre 2017, quant aux membres à venir. Nous avons accueilli une représentante de Kéolis et nous la remercions de sa présence. Les contacts avec SNCF Logistics, Jean-Michel Genestier, n'ont pas produit d'effet. Côté RH nous sommes toujours en attente de la désignation d'un représentant. Au niveau du réseau des animateurs Régionaux nous nous affaiblissons, ce qui nous crée de réelles difficultés. Des contacts sont en cours mais la tâche n'est pas aisée. Le but est de pouvoir disposer de binômes. Nous recherchons des candidats pour les régions de : Bourgogne Franche-Comté (Dijon), Bretagne (Rennes et Brest), Centre Val de Loire (Tours), Grand Est (Champagne Ardenne Reims, Alsace Strasbourg), Ile de France (Paris), Occitanie (Montpellier, Toulouse) Pays de Loire (Nantes, Le Mans). 2017 a été une année charnière espérons que 2018 sera une année de rebond. Le Président fait un point sur les actions engagées, RH actions sociales au travers des participations aux journées de préparation à la retraite au cours desquelles nous proposons des ateliers de sensibilisation au bénévolat. Un atelier a été mené sur la région Grand Est. Il nous faut envisager comment les retraités Kéolis, viendront s'intégrer dans ces ateliers, cela ressort du service RH de la filiale. Madame DAVID LE MAHIER précise qu'en ce domaine, ses services sont en phase de test. Ce dispositif ne peut être déployé actuellement sur l'ensemble de la France. Une personne à la formation est en charge de ce dossier. A charge pour nous de former à cet exercice, les personnes retenues. Ces personnes pourraient être intégrées dans un de nos ateliers de sensibilisation. A cette occasion, le Président remercie à nouveau, Dominique THIERRY de France Bénévolat, qui nous a donné l'outil pédagogique de conduite de ces ateliers. Ce dernier précise qu'il vient de nous passer la dernière version qui tient compte du fait que l'on ne parle pas de la même façon à de futurs retraités qu'à de nouveaux. Le module est plus court, 1h30 au lieu de 2h30 et mieux adapté à ces futurs retraités avec les interventions dans le film de bénévoles : jeunes, de salariés et de retraités, ce qui véhicule le principe que tout le monde peut être bénévole. A priori aucun contact n'est maintenu avec les retraités de Kéolis. Seront donc concernés les futurs retraités. Kéolis est une holding et ne présente pas une structure pyramidale. Bordeaux et Lyon sont les régions les plus engagées sur les « coups de cœur ». Une demande est formulée pour avoir communication des coordonnées des RH en région. Cette demande sera transmise au prochain comité RH de Kéolis. Il faut intégrer notre

proposition dans un dispositif RH existant ce qui simplifiera les choses. La Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF, ne souhaite plus diffuser de documents ou d'appel à bénévoles via la lettre aux retraités pour notre compte. Idem en ce qui concerne les mutuelles. Le Président a pris contact avec Noël MARQUET Président de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer de France et d'outre-mer (FGRCF). Une collaboration pourrait-être envisagée dans un intérêt réciproque bien compris.

Réactifs

Les réflexions ont commencé en 2016 à l'initiative du Secrétaire Général Stéphane Volant Le site devait être ouvert aux retraités de l'ensemble du Groupe, jusqu'à 5 ans depuis leur départ de l'entreprise et aux futurs retraités jusqu'à 6 mois avant leur départ en retraite. La difficulté rencontrée pour obtenir les listes des coordonnées des différentes catégories d'agents a fait que tout un chacun n'y a pas encore accès. La seule voie d'accès à ces listes ne peut se faire que via le « pass carmillon », que toutes les catégories de personnel ne possèdent pas ou plus. Les retraités Kéolis, ne sont pas, pour le moment, invités à s'inscrire sur la plateforme Réactifs. Le site est ouvert depuis le mois de décembre aux futurs retraités à 3 mois du départ à la retraite. Il y a environ 500 inscrits sur le site. Tous les mois il y a 100 contacts à qui l'on propose de devenir membre. Nous sommes la seule association à pouvoir accéder au site. L'accès n'est donné qu'aux agents de qualification H, CS et CD. La difficulté rencontrée chez Kéolis est le nombre restreint d'adresses courriel, 3500 pour 33000 personnes dans les effectifs, notamment les conducteurs qui représentent 70% de ceux-ci, n'ont pas d'adresse courriel. Au sein de la SNCF, certaines adresses sont bridées, elles peuvent émettre, mais ne peuvent recevoir. Seuls les personnels d'encadrement sont autorisés.

Protection Civile

Nous avons rencontré le Délégué Général Frédéric JALLADEAU début mars, nous avons recherché des bénévoles pour cette action, via nos différents supports de communication, nous comptons aujourd'hui une vingtaine de personnes avec des régions plus impliquées que d'autres (Bordeaux, Grand Est, Ile de France) Pour les autres régions la progression est plus lente. Nous avons signé la convention de partenariat le samedi 4 novembre 2017, à présent les contacts doivent être pris entre les correspondants d'organisation (COREO) de la Protection Civile et nos Animateurs en région. L'organisation de la Protection Civile va changer, suite aux directives du parlement européen qui souhaite que les régions de la protection civile, s'alignent sur les zones de défense au nombre de 7. Il faut établir un lien au niveau local pour maintenir un « état de veille active ».

Les Banques Alimentaires.

Nous sommes partenaires depuis 3 ans et pour 2017, 22 bénévoles ont participé à la collecte de fin novembre 2017.

Un partenariat avec le Pôle sociétal en septembre 2017 sur les Interventions en Milieu Scolaire (IMS) qui permet à des retraités, déjà intervenant durant leur activité, de continuer. Nous avons pour le moment limité le nombre à une dizaine.

Les supports de communication.

Notre site a été toiletté et remis à jour. Il doit être notre vitrine vers l'extérieur, faire connaître nos actions, ce que nous sommes. Nous devons travailler sur l'élément régional, afin de faire connaître ce qui s'y fait. Le site de ce fait n'est pas représentatif de ce qui se fait réellement sur le terrain. Nous avons réalisé un nouveau dépliant. Enfin notre Bénévo'lettre, qui est produite par François MILENKOVIC. La proposition est faite de la diffuser auprès de Kéolis qui réfléchira sur ce type de communication.

Bilan adhérents.

Nous avons un objectif de 800 adhérents retraités, vis-à-vis de la Fondation dans le cadre de la convention de mécénat renouvelable chaque année, nous sommes à 775 adhérents retraités. Nous conservons pour autant nos adhérents en activités, soit au total un peu plus de 1000 adhérents actifs et retraités. La Fondation est consciente que la reconstruction de notre association sur de nouvelles bases, ne se fait pas si facilement que cela.

Le bilan d'activité 2017 est soumis aux votes et adopté à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

2) Présentation des comptes de l'exercice 2017 et budget prévisionnel 2018

Bilan comptable.

Carine Plouzenec-Kahia, notre comptable, nous commente le bilan comptable de l'exercice 2017.

Compte de résultat au 31/12/2017 C'est un exercice qui se termine avec un déficit de 367.43€. Le budget prévisionnel a malgré tout été bien suivi. Le compte 606 « achats non stockés de matières et fournitures » a été dépassé, l'écart de 2000€, correspond à l'action avec la Protection Civile, l'achat des chasubles, action commencée en 2017 et qui prendra effet en 2018. Le compte 618 « services extérieurs » n'a pas été utilisé, il le sera en 2018, pour la confection des dépliant. Le compte 625 « déplacements, missions, rencontres et animations » les dépenses ont été réduites par rapport à la prévision. Le compte 657 « subventions versées par l'association » correspondant aux « coups pouces », action commencée en 2017 mais qui seront versés en 2018, figurent dans l'exercice 2017. Au niveau des placements nous avons budgété un peu plus, par rapport à l'année passée nous avons 3000€ d'écart, ce qui correspond à une dépense supplémentaire pour le 10 ème anniversaire de l'association par rapport à ce qui avait été programmé. Le compte 626 « frais

postaux et de télécommunication » a été réduit de manière drastique, avec l'abandon du remboursement des abonnements téléphoniques des Animateurs Régionaux. Le poste 768 « autres produits financiers » est en net baisse, dû à la donation de la Fondation versée en 3 fois, dont le dernier en février 2018 au lieu de décembre 2017. La même incidence va se reproduire en 2018, la convention avec la Fondation n'étant toujours pas signée, c'est le déclencheur du premier versement. Ce décalage, risque à terme de nous conduire à une cessation de paiement. La valorisation des heures de bénévolat est en régression par rapport à 2016, ce qui correspond à une centaine de bénévoles en mission en moins. Ce constat est également vrai pour les animateurs régionaux. Au niveau du siège, le quota est maintenu.

Bilan au 31 décembre 2017

Le poste 46 « produit à recevoir » correspond au 3^{ème} versement de 12000€ non reçu de la Fondation et les 1131.99€ des IMS à venir du Pôle Sociétal. Au poste 46 « charges à payer » correspondent : aux « coups de pouce » (5000€), à la protection civile (2000€) et les futurs frais d'AG (6000€), restent les frais de reproduction de 2014 (2500€) qui peuvent être réclamés durant 10 ans.

Le bilan comptable 2017 est soumis aux votes et adopté à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

Budget prévisionnel 2018

Il y aura l'achat d'une nouvelle imprimante connectée au réseau SNCF elle apparaîtra en immobilisation amortissement.

Dans le compte 618 « services extérieurs divers » 3800€ ce seront les dépliant, kakémonos, la communication externe. Nous enregistrons une baisse sur les déplacements compte 625, par rapport à 2017 qui comportait une partie de l'anniversaire des 10 ans de l'association. Une nouveauté en 2018, poste 623 l'institution d'un challenge « nouveaux adhérents » récompensant le parrain afin de motiver les « compétiteurs ». Augmentation du poste 628 CD cotisations abonnements.

Le bilan prévisionnel 2018 est soumis aux votes et adopté à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

3) Plan d'action 2018

- 1) Gouvernance de Bénévoles Retraités SNCF.
 - Asseoir la nouvelle organisation.
 - Le renforcement du CA avec l'arrivée de nouveaux membres.
 - Le réseau des Animateurs Régionaux.
- 2) Actions pour recruter des bénévoles.

3) Communication.

4) Programmes thématiques de France Bénévolat, choix de 3 actions possibles– Vote.

Dominique THIERRY nous présente les différents programmes thématiques de France Bénévolat :

- ✚ **Solidâges 21** : conforter des projets innovants d'associations locales par une mobilisation d'autres associations ou de bénévoles sur des projets intergénérationnels.
- ✚ **AIRE 21** : Établissements scolaires (logiques préventives et logiques réparatrices : contribuer à monter des projets collectifs avec des établissements scolaires, avec une entrée préventive par des projets de classe (le plus souvent sur toute l'année scolaire). Priorité à des territoires stigmatisés. Une entrée plus réparatrice pour des jeunes déjà en situation de « décrochage » (exemple classes relais)
- ✚ **AIRE 21**: Missions Locales et structures d'insertion assimilées : Rendre confiance à des jeunes très éloignés de l'emploi par leur implication dans des projets associatifs d'utilité sociale, dont-ils peuvent être à l'initiative, et les valoriser, notamment par la remise solennelle du « passeport bénévole ».
- ✚ **Jeunes Accompagnants Bénévoles (JAB)** : Contribuer à l'accompagnement de jeunes entre pairs mais avec des appuis intergénérationnels logiques pédagogiques et éducatives.
- ✚ **Solitude des personnes âgées (dans les établissements)** : Lutter contre le sentiment de solitude dans les EHPAD, résidences autonomie, Résidences InterGénérationnelles (RIG) en privilégiant les projets d'animation sociale avec la contribution de jeunes et d'associations culturelles.
- ✚ **Planète mon amie** : Monter des projets d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en privilégiant, si possible, des coopérations intergénérationnelles.
- ✚ **Handi CAP engagement** : Privilégier l'engagement bénévole de personnes en situation d'handicap (physique ou mental) dans des associations non spécialisées.
- ✚ **Réfugiés** : Privilégier l'intégration sociale des réfugiés par du bénévolat.
- ✚ **Bénévolat et parcours pénal** : Renforcer le bénévolat « dans et hors les murs » et favoriser le bénévolat par des détenus ou des ex-détenus en vue de favoriser leur insertion sociale.
- ✚ **Projet ISTVD Impacts Sociaux et Territoriaux Du Vieillissement Démographique**, dont l'expérimentation est en cours sur 4 territoires : Dieppe, Vallée de l'Andelle, Montreuil et Angers : Développer une ingénierie locale et transversale pour en particulier, renforcer l'implication de la société civile (associations et bénévoles) et les habitants en complément des acteurs institutionnels et publics.

Les thèmes sont soumis aux votes 3 sont retenus à l'unanimité, des membres présents ou représentés : Planète mon amie, Réfugiés, Solitude des personnes âgées (dans les établissements). Les plaquettes explicatives sur ces 3 thèmes nous seront transmises.

5) Jury National « coups de pouce » – Vote.

Un petit rappel est fait sur le règlement de ce projet « coups de pouce » dont c'est la première édition. Initié en 2017 avec l'élaboration des divers documents tant au niveau régional que national, le lancement des jurys sélections des dossiers candidatant en région s'est opéré en janvier. Chaque région recevant des dossiers avait pour mission d'en retenir un qui concourait lors du jury national de ce jour. Il est rappelé quelques règles essentielles :

- Les associations concourant se doivent d'être de niveau régional ou local.

- Ce doivent être de petites associations n'ayant pas un budget de fonctionnement important.
- Le projet doit soutenir fragiles ou défavorisés. (Cf règlement appel à projet « coups de pouce financiers 2018)
- Lorsque l'association demande le maximum soit 1500€, l'association « Bénévoles Retraités SNCF » ne doit pas être la seule à financer le projet.

Or l'un des dossiers ne répond à aucun de ces critères, mais a été retenu compte tenu :

- de son caractère particulier, touchant une enfant.
- De l'envoi tardif par la région ne permettant pas une étude approfondie du dossier.

Quatre projets d'associations nous sont donc parvenus :

- « Sel à Vie » à Abbeville dans la région Hauts de France, ayant pour thème l'accompagnement vers la culture pour des personnes qui en sont éloignées.
- « Collectif Pour l'Insertion Par l'Accompagnement Scolaire » (COIPAS) à Villenave d'Ornon région nouvelle Aquitaine, qui dispense l'aide à la scolarité auprès des familles démunies ou en situation sociale fragilisée, elle propose l'aide aux devoirs et des ouvertures culturelles.
- « SOLEPI épicerie solidaire » à Chevilly Larue région Ile de France, qui met en place un livre de recettes en s'appuyant sur les idées, les savoirs faire et les envies des bénéficiaires et des membres de l'association. Le livre de recettes doit servir à valoriser les connaissances de chaque participant.
- « REVES » à Villefranche sur Saône en région Auvergne-Rhône-Alpes, le projet, réaliser le rêve d'une enfant gravement malade afin de lui donner un « coup de pouce » au moral, oublier la maladie le temps d'une journée passée à Disney Land

Le jury après délibération accorde : 500€ à « Sel à Vie », 1200€ à « Solepi épicerie solidaire », 1500€ à « COIPAS » et 1000€ à « Rêves ».

En conclusion de cette journée le Président remercie les Administrateurs de leur implication dans la nouvelle gouvernance de l'association Bénévoles Retraités SNCF.

Pour information le Président indique les échéances à venir : la prochaine Assemblée Générale se tiendra le mardi 5 juin 2018 Campus Réseau à Saint Denis Stade de France.

Président de séance

Secrétaire de séance

Jacky BAUDOIN

Gérard GIDON